



IRAN - Brèves économiques bimensuelles - Février 2019 (2/2)

Février 2019

© DG Trésor

Brèves macro-économiques

- La première crypto monnaie iranienne a été présentée le 31 janvier. Nommée *Peyman* et adossée à l'or, elle est le résultat d'une coopération entre l'entreprise Ghoghnoos et quatre banques iraniennes (Mellat, Melli, Pasargad et Parsian – qui font toutes l'objet de sanctions secondaires de la part de l'OFAC, à l'exception de Pasargad).
- D'après l'Organisation de la planification et du budget, le montant des financements extérieurs reçus par l'Iran est passé de 10,6 Mds USD en 2016/2017 à 5,02 Mds USD en 2017/2018.
- Le Parlement iranien a confirmé le niveau du seuil d'exonération à l'impôt sur le revenu pour l'année 2019/2020. Les personnes physiques percevant un salaire mensuel brut inférieur à 27,5 M IRR (soit 655 USD au taux de change officiel) ne seront pas soumises à cet impôt. Le salaire minimum était fixé à 11 M IRR pour l'année 2018/2019 et devrait augmenter d'au moins 20% l'année prochaine.
- D'après la Chambre de Commerce et d'Industrie le *Purchasing Manager Index* (PMI) s'établissait à 39,35 à la fin du mois de janvier 2019, contre 39,21 le mois précédent.
- La France, l'Allemagne et le Royaume-Uni ont annoncé la création d'INSTEX (*Instrument in Support of Trade Exchanges*) destiné à faciliter les échanges commerciaux avec l'Iran. Enregistré en France, INSTEX est une société par actions simplifiées dont les trois actionnaires sont la France, l'Allemagne et le Royaume-Uni à ce stade. D'autres pays européens sont appelés à participer à l'actionnariat de l'entreprise.
- Le déficit accusé par le budget de l'Etat est passé de 385 400 mds d'IRR (soit 2,6% du PIB nominal) au cours des neuf premiers mois de l'année 2017/2018 à 451 200 mds d'IRR (soit 2,2% du PIB nominal) au cours des neuf premiers mois de l'année 2018/2019.
- Les recettes budgétaires issues de la vente de pétrole brut sont passées de 486 200 Mds IRR (soit 30% des recettes budgétaires totales) à la fin du mois de décembre 2017 à 724 000 Mds IRR (soit 38% des recettes budgétaires totales) à la fin du mois de décembre 2018.
- L'exposition du système bancaire au secteur public est passée de 2 551 000 Mds d'IRR à la fin du mois de décembre 2017 (soit 17% du PIB nominal) à 3 028 400 Mds d'IRR à la fin du mois de décembre 2018 (soit 15% du PIB nominal).



- Le montant de la dette extérieure est passé de 9,885 Mds\$ (soit 2,3% du PIB nominal) à la fin du mois de décembre 2017 à 10,034 mds\$ (soit 2,3% du PIB nominal) à la fin du mois de décembre 2018.
- La masse monétaire (M1 et M2) est passée de 14 450 Mds IRR à la fin du mois de décembre 2017 (soit 98% du PIB nominal) à 17 646 Mds IRR à la fin du mois de décembre 2018 (soit 87% du PIB nominal)

Brèves sectorielles

- Aucune transaction n'a été enregistrée lors de la quatrième session de vente de pétrole au secteur privé organisée par l'*Iran Energy Exchange* (IRENEX) le 4 février. Un million de barils étaient proposés au prix unitaire initial de 56,24 \$.
- Alors qu'elle importait près de 600 000 b/j avant le rétablissement des sanctions américaines, l'Inde importe 300 000 b/j de pétrole brut iranien depuis le mois de novembre 2018, soit le volume maximal autorisé par l'exemption qui lui a été accordée par l'OFAC. Libellées en roupies, les recettes de ces ventes sont versées dans un compte hébergé par la banque publique indienne UCO Bank et sont destinées à l'achat de biens indiens non visés par les sanctions extraterritoriales américaines.
- D'après un récent rapport de l'IMMIDRO (*Iranian Mines and Mining Industries Development and Renovation Organization*), les principaux producteurs de produits d'aciers finis et semi-finis ont exporté près de 4,71 MT sur les 10 premiers mois de l'année 2018/2019, soit une baisse de 19% en glissement annuel.
- D'après l'Agence Internationale de l'Energie (AIE), la production mensuelle de pétrole brut a été ramenée de 3,81 M de b/j en janvier 2018 à 2,72 M de b/j en janvier 2019. C'est son niveau le plus bas depuis le mois de novembre 2013.

Copyright

Tous droits de reproduction réservés, sauf autorisation expresse du Service Économique de Téhéran.

Clause de non-responsabilité

Le Service Économique s'efforce de diffuser des informations exactes et à jour, et corrigera, dans la mesure du possible, les erreurs qui lui seront signalées. Toutefois, il ne peut en aucun cas être tenu responsable de l'utilisation et de l'interprétation de l'information contenue dans cette publication.

Auteur : Service Économique de Téhéran

Ambassade de France en Iran

64 Avenue Neauphle-le-Château 11348 Teheran-Iran

Délivré par : Clément Bonnet

Validé par : Sébastien Andrieux

Version de février 2019

Sources : Agence Internationale de l'Energie, FMI, Banque Mondiale, OPEP, Banque Centrale d'Iran et sources diverses